

## ► ASSAINISSEMENT ◀ CRÉATION DE BASSINS DE RÉTENTION DES EAUX PLUVIALES

La mise en œuvre du schéma directeur d'assainissement actualisé en 2014 est une priorité de la ville et de l'Établissement Public Territorial Paris Terres d'Envol. Il permet de programmer de nombreux travaux permettant d'améliorer les dispositifs de lutte contre les inondations.



Pour le moment, 10 bassins d'eaux pluviales sont programmés avec une hiérarchisation selon l'importance des inondations constatées ces 15 dernières années.

Les deux premiers bassins ont été réalisés sur le boulevard de Strasbourg ainsi que sur la rue de l'Arbre Vert.

Dans le cadre de l'opération Jean Jacques Rousseau, deux bassins supplémentaires de 400 m<sup>3</sup> chacun sont prévus, accompagnés du renouvellement du réseau d'eaux usées. Le premier bassin dont les travaux sont actuellement en cours entre l'avenue Jean Jaurès et l'avenue du Gros Peuplier, doit s'achever durant le mois de février. Le renouvellement du réseau d'eaux usées sur le reste de la rue, et le second bassin, entre l'avenue du Gros Peuplier et l'avenue Louis Barrault doivent débuter en février, jusqu'en septembre.

En complément de ces travaux et avant la réfection définitive de la voirie, l'enfouissement des réseaux sera également réalisé avec un début des travaux programmé en février jusqu'en juin.»

## ► PROPRETÉ URBAINE ◀ NOUVEAU DISPOSITIF

Depuis le 20 janvier 2018 un nouveau dispositif pour améliorer la propreté urbaine de la ville a été mis en œuvre ; En effet, l'augmentation des incivili-

tés ou de la salissure engendrée par la fréquentation constante de l'espace public sur tous les jours de la semaine notamment le samedi et le dimanche nous a contraint à repenser l'organisation du nettoyage durant ces deux jours où les services sont habituellement réduits. Le nouveau dispositif a démarré le 20 janvier dernier. Il est basé sur le redéploiement d'une partie des équipes et des moyens utilisés en semaine de manière à renforcer les interventions d'entretien le week-end, sur des plages horaires étendues.



Ainsi, 18 agents seront déployés en moyenne le samedi entre 8h et 16h et 12 agents le dimanche entre 8h00 et 15h00. Le dispositif mobilise en moyenne sur les deux jours, 1 chef d'équipe, 5 équipes de balayage mécanisé, 5 patrouilleurs mais également 13 balayeurs de quartiers.

## ► ESPACES VERTS ◀ LE BON ARBRE AU BON ENDROIT



Plusieurs sections de trottoirs bordés de platanes des avenues Jean-Jaurès, Pierre Jouhet et Clocher sont aujourd'hui fortement attaquées par le phellin tacheté. Ce champignon s'attaque en profondeur à la structure du bois des arbres en leur ôtant toute résistance mécanique, et cause des ruptures de charpentières ou d'arbre complet à tout époque de l'année.

Sur l'avenue Jean Jaurès, plusieurs dizaines d'arbres ont déjà été abattus cet hiver pour assurer la sécurité des usagers sur la voie publique.

Il n'y a aucun traitement curatif pour stopper la progression de ce parasite.

Les platanes supprimés cet hiver seront remplacés.

Le renouvellement progressif des arbres malades se fera sur plusieurs années, par section de voie, avec des essences d'arbres mieux adaptés à la configuration du bâti et des trottoirs pour favoriser un meilleur confort des piétons.

La qualité végétale ne sera pas en reste car la municipalité applique désormais « le concept du bon arbre au bon endroit » en privilégiant la diversité avec de nouvelles essences d'arbres à fleurs, à port colonnaire, à feuillaison automnale décorative ou à feuilles persistantes. Ce sont bien des aulnes, des amélanchiers, des charmes fastigiés, des magnolia, des pruniers à fleurs, des parrotia, des poiriers d'ornement ou des pins sylvestres qui orneront vos trottoirs demain.

## ► UNE NOUVELLE ARCHITECTURE PAYSAGÈRE POUR LE PARC FAURE

La vétusté des locaux de l'antenne jeunesse implanté dans l'enceinte du parc Faure ont conduit la municipalité à supprimer définitivement cet équipement.



Les opérations de désamiantage et de démolition de l'antenne jeunesse ont été réalisées cet hiver. Soucieux de préserver la qualité du cadre de vie, la ville a souhaité que cette parcelle soit totalement intégrée de façon asymétrique dans l'architecture paysagère du parc Faure.

Cet espace va être remodelé et engazonné dès les beaux jours pour une ouverture au public prévue dès

le mois d'avril

## ► VOIRIE ◀ LUTTE CONTRE LES NIDS DE POULE

Sur les 200 km de voirie à Aulnay-sous-Bois, le phénomène de création de « nids de poule » est récurrent, comme partout ailleurs. La majorité se forme en hiver selon un processus simple : les enrobés bitumineux s'oxydent au fil des années créant un « faïençage » de la voirie. L'eau peut alors s'infiltrer dans les couches inférieures de la chaussée par les interstices. Avec le gel, l'eau gonfle, pousse les enrobés et crée une cavité dans la voirie créant un « nid de poule » une fois l'eau dégelée. Le phénomène est donc imprévisible, récurrent, et peut se produire partout. Avec les grosses pluies de ces dernières semaines et la chute des températures la nuit, les chaussées ont été particulièrement mises à mal, créant de très nombreux nids de poule sur l'ensemble de l'Île-de-France. Ainsi, l'application Waze faisait état de 31 178 nids de poules recensés dans la région. Ils se multiplient même à Paris malgré un budget de 128 millions d'euros en 2016 (source leparisien.fr du 15 janvier 2018) pour 1 700 km de voirie.



Afin de lutter plus efficacement contre ce phénomène, la ville d'Aulnay-sous-Bois a mobilisé 2 à 3 équipes par jour qui ont rebouché :

- 70 nids de poule le mercredi
- 50 nids de poule le jeudi
- 15 nids de poule le vendredi.

Soit 135 points en 3 jours. L'ensemble représente environ 9 tonnes d'enrobé et les efforts continueront jusqu'à ce que la météo et les températures soient plus clémentes.

D'ordinaire, une ou deux équipes dédiées s'emploient une journée par semaine à cette tâche pour environ 2 tonnes de béton bitumineux à chaud.